

ÉCHOS

Lettres de MM. E. Vuillermoz, Georges Casella, Jean Marnold. — A propos de la conversion de Littré. — Le Monument de Paul Verlaine. — La conservation du Musée de Chantilly. — Errata. — Publications du *Mercure de France*. — Le Sottisier universel.

Lettres de MM. E. Vuillermoz, Georges Casella, Jean Marnold.

5 octobre 1910.

Monsieur le Directeur du « *Mercure de France* »,

Ceux de vos lecteurs qui, trompés par le titre : *Musique*, auront lu jusqu'au bout l'article où M. Marnold donne de son horreur pour la S. M. I. la justification la plus imprévue, auront pu emporter la conviction : 1° que je dispose à mon gré des rosettes et rubans de la Légion d'honneur ; 2° que le ministère des Affaires étrangères n'a rien à me refuser ; 3° que mon talent d'écrivain est si notoire que de brillants journalistes comme mes amis Georges Casella et Louis Vuillemin (pour ne citer que ces deux-là !) viennent humblement me prier de rédiger leur « copie » pour *l'Intransigeant* et *Comœdia*. Portrait flatteur, enviable renommée. Une telle peinture ne saurait offenser que ma modestie. Je ne me fâcherai que le jour où l'on s'avisera de m'attribuer la paternité d'un article de M. Marnold. Je ne partage pas, en effet, sa conception de la critique d'art. Trahir des confidences recueillies de la bouche d'un ami à l'époque où cet ami se fiait à votre loyauté, abuser des secrets surpris dans une maison où l'on a reçu quotidiennement l'hospitalité la plus confiante et la plus affectueuse, fouiller dans la vie privée d'un adversaire et chercher à l'accabler en créant d'irréparables conflits dans sa famille au moyen d'anecdotes perfides sont des ressources de musicographie que je m'honore d'ignorer.

M. Marnold stigmatise vertueusement l'usage des interviews et des communiqués, au nom de la « dignité de notre art musical » : je laisse à vos lecteurs le soin de juger si cette dignité a été plus noblement défendue par les procédés de polémique inaugurés par votre collaborateur.

Je vous prie, monsieur le Directeur, de vouloir bien publier cette lettre dans votre prochain numéro, à la place même où parut l'article de M. Marnold, et de croire à l'expression de ma haute considération.

E. VUILLERMOZ.

6 octobre 1910.

Monsieur le Directeur,

L'« interview frisant le haut comique » reproduite dans le *Mercure de France* du 1^{er} octobre, pp. 562 et 563, a paru dans *l'Intransigeant* sous ma signature. Or, lorsqu'un article paraît sous ma signature, c'est que cet article est de moi. Je n'ai pas l'habitude de m'approprier ce qui ne m'appartient pas.

J'ai interrogé le Secrétaire Général de la S. M. I., et j'ai prié mon excellent ami M. Emile Vuillermoz, présent à l'entretien, de vouloir bien me donner quelques notes résumant la partie technique des déclarations de M. A. Z. Mathot. Toute question musicale m'est en effet étrangère, aussi étrangère que la syntaxe l'est à M. Marnold. (Mais on ne peut pas plus

« exiger de moi que j'apprenne la musique pour exercer mon dévouement d'ami » qu'on ne peut demander à M. Marnold d'apprendre le français pour exercer sa haine d'adversaire.) Cette ignorance, je l'avais déclarée au début de l'article, et je ne prétendais pas à autre chose, en parlant Société et Concerts, qu'à me faire l'écho des paroles entendues. M. Vuillermoz m'a fort aimablement adressé les notes et je m'en suis servi avec confiance. Il paraît qu'elles contiennent des erreurs « musicales » nombreuses. Vous m'en voyez surpris.

Je le répète : cet article est de moi et je n'ai utilisé le résumé de M. Emile Vuillermoz que comme on consulte un document. Ceci, M. Jean Marnold le sait parfaitement, puisque je le lui ai dit moi-même. M. Marnold, au cours d'une conversation, me dit avec autorité que l'interview contenait, « au point de vue musical », de véritables hérésies. Je lui objectai que j'avais cependant demandé des notes à M. Vuillermoz, dont la compétence est notoire, et que l'esprit de ses notes avait été respecté. M. Marnold se mit à rire et me confia qu'il serait très plaisant de raconter que cet article sur la S. M. I. était d'un des membres du Comité. Je lui remontrai que ce système d'attaque ne serait ni franc, ni courtois, ni correct. Il parut le comprendre et me donna sa *parole d'honneur* de ne pas employer un tel procédé. — Je déclare que tout ce que pourra dire M. Marnold, et qui ne sera pas d'accord avec ce que j'affirme, sera contraire à la vérité. Aussi bien, j'en donne ma parole d'honneur. La mienne est bonne. Et je défends à M. Marnold de la mettre en doute.

J'ignore si le « droit du critique musical » confère aussi celui de dévoiler au public les affaires de famille d'un éditeur honorable ou celui d'abuser des confidences reçues, mais je sais, en toute certitude, que personne n'est libre de reproduire un article en supprimant la signature de son auteur, ni d'accuser cet auteur de plagiat.

Je vous serais obligé de bien vouloir publier cette lettre, dans le prochain numéro du *Mercur de France*, à la place où fut imprimée la singulière « Critique musicale », et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

GEORGES CASELLA.

Paris, 7 octobre 1910.

Cher monsieur Vallette,

Je me retrouve presque dans ma rubrique, car c'est bien le cas ici de parler de la forme et du fond. Je ne puis qu'être enchanté de la publication des deux lettres que vous m'avez communiquées, puisque leur fond ne fait que confirmer ce que j'ai dit dans mon article. A celle de M. Georges Casella, je répondrai tout simplement que les paroles : « *cet article, c'est Vuillermoz qui l'a fait* », m'ont été adressées par lui-même. Quant à la forme de ces épîtres, j'y donne la suite qu'elle comporte.

Bien cordialement vôtre

JEAN MARNOLD.

§

A propos de la Conversion de Littré. — Notre collaborateur Charles-Henry Hirsch a reçu et nous communique la lettre suivante :